Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260320-2026_03_20-DE

COMMUNE DE NÉANT-SUR-YVEL
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
* * * * * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-03-20

Sur la tenue de la séance :

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à 18 Heures 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué le seize mars deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie sous la présidence de *Philippe LOUAPRE, Maire.*

Sur la tenue des débats et le vote des délibérations :

Présents : Mr LOUAPRE Philippe - Mme NOUVEL Claudia - Mr QUÉREL Michel - Mme LAUR Jocelyne - Mr ONNO Denis - Mr BOURDIN Philippe - Mme DROUIN Carolle - Mme BECEL Sylvie - Mr CHÉREL Fabrice - Mr PERRICHOT Bruno - JARNIGON Sylvie - Mme CHARTIER Gwénaëlle - Mr RUELLAND Samuel - Mr LE GALLIC Thomas

Absente excusée : Mme DANIEL-NOGUES Claudia

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres ayant pris part aux délibérations :	14

Samuel RUELLAND est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Considérant que le Conseil municipal a respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

N° 2026-03-20 – élection des adjoints au Maire

Sous la présidence du Maire nouvellement élu, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des 3 adjoints.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs : Thomas LE GALLIC et Sylvie JARNIGON.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS TETE DE LISTE :
Claudia NOUVEL

Déroulement de chaque tour de scrutin :

Chaque conseiller a été invité à utiliser le matériel à sa disposition : enveloppe et bulletin nominatif ou vierge où il note le nom du candidat de son choix. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260320-2026_03_20-DE

s'est approché de la table de vote. II a fait constater au président qu'il était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie.

Le Maire a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller municipal a déposé lui-même l'enveloppe dans l'urne. Chaque conseiller a signé la feuille d'émargement du scrutin.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c- d] : 14
f. Majorité absolue : 8

Proclamation de l'élection des adjoints : ayant obtenu la majorité absolue, sont élus Adjoints au Maire et immédiatement installés les 3 candidats figurant sur la liste conduite par Claudia NOUVEL, dans l'ordre suivant :

1er Adjoint : Claudia NOUVEL
2è Adjoint : Michel QUEREL
3è Adjoint : Jocelyne LAUR

Le Maire,

Philippe LOUAPRE

Affichée le

